

Stage
Polyphonie vocale Renaissance
L'Angleterre à la lumière de L'Italie
Bruno Boterf
17 - 24 août 2024

À qui s'adresse ce stage ?

Ce stage s'adresse à des personnes ayant une pratique vocale régulière (soprano, alto femme ou contre-ténor, ténor, baryton, basse), choristes amateurs ou étudiants en fin de 3^e cycle de conservatoire souhaitant découvrir et /ou approfondir la polyphonie chantée à 1 par voix.

Le stage sera ouvert à 5 ensembles vocaux, constitués en formations de 4 ou 5 chanteurs de niveau homogène (20 à 25 stagiaires).

Prérequis

Pour pouvoir s'inscrire, le postulant doit posséder au moins l'un de ces prérequis :

- lecture des clefs usuelles (sol 2 et fa 4)
- avoir déjà participé à un précédent stage à 1 par voix
- avoir déjà eu une approche du chant en petite formation ou en 1 par voix
- être en capacité d'assurer sa partie en solo dans le groupe

Durée du stage

48 heures, réparties sur 8 jours, du samedi 17 au samedi 24 août

Objectifs

- aborder ou approfondir le répertoire vocal polyphonique de la Renaissance à 1 chanteur par partie
- développer l'écoute polyphonique en autonomie, sans chef
- découvrir et pratiquer la justesse spécifique à la polyphonie a cappella (intervalles « purs »)
- prendre conscience du caractère essentiel de la déclamation d'un texte

Programme du stage 2024

L'Angleterre à la lumière de L'Italie

Né à la fin du moyen-âge en Italie, le madrigal connaît sa véritable heure de gloire au XVI^e siècle. La relation entre musique et texte y est l'élément moteur. Un premier livre de madrigaux paraît à Rome en 1530, il sera suivi de nombreux autres. En 1562, Alfonso Ferrabosco l'ancien (1543-1588) quitte Bologne pour se rendre en Angleterre. Il introduit le madrigal à la cour d'Elisabeth 1^{ère} et provoque l'enthousiasme chez les compositeurs anglais. Le genre devient à la mode et fera l'objet de deux publications importantes en 1588 et 1597 sous la forme de deux volumes de *Musica Transalpina*.

Notre stage 2024 puisera dans ces recueils afin de mieux comprendre l'évolution de ce genre nouveau. Nous n'oublierons pas pour autant la belle polyphonie sacrée présente tant chez les protestants que chez les dissidents catholiques.

Répertoire : Madrigaux et chansons spirituelles de Ferrabosco l'ancien (originaux et versions en langue anglaise), Madrigaux anglais issus de *Musica Transalpina* et d'autres recueils, Motets...

Des mouvements de la messe à 5 voix de William Byrd seront travaillés en tutti.

Encadrement

Bruno Boterf, tout en menant une carrière de chanteur soliste, tant dans l'oratorio qu'à la scène, a toujours nourri une passion pour le répertoire polyphonique de la Renaissance. Membre de l'ensemble Clément Janequin (1986-2005), des ensembles William Byrd ou Akademia, il a participé à la création d'une classe d'interprétation de la polyphonie de la Renaissance au Conservatoire de Tours. Titulaire du Certificat d'Aptitude de Musique Ancienne, Bruno Boterf a enseigné au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours, au Conservatoire Royal de Liège ainsi qu'au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSMD) de Lyon où il a été professeur de chant spécialisé en musique ancienne. Passionné par la musicologie et ses rapports avec l'interprétation, il a créé l'ensemble vocal Ludus Modalis, dont le but est de redonner couleurs et vie au répertoire polyphonique de la Renaissance et du début de l'ère Baroque. Il est directeur artistique du Festival [Un Sacre du Printemps](#).

Déroulé du stage

Le stage commencera le samedi 17 août à 16 h et se terminera par un concert public le samedi 24 août.

Samedi 17 août

15h15 : accueil des participants

16h : début du travail musical

Au début du stage, le maître de stage fera un tour de table pour entendre les attentes des stagiaires en termes d'enjeux, de contenus ou de supports.

Planning prévisionnel du dimanche au vendredi :

- 9h30 à 11h : mise en voix et travail en Tutti
- 11h à 12h40 : cours (un cours quotidien de 50 minutes par ensemble)
- 14h à 16h30 : cours
- 16h45 à 17h30 : Tutti

Lors du premier cours, le programme de chaque ensemble sera vérifié et adapté en fonction du niveau réel du groupe. Le nombre de pièces travaillé dans la semaine sera évalué au jour le jour. À l'issue du stage, chaque ensemble devra pouvoir présenter au public son propre programme constitué de quelques pièces.

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire à ce stage, vous devez être adhérent de l'association Académie Bach, à jour de votre cotisation pour 2024 (15 €).

Les demandes seront prises en compte à réception du bulletin de candidature disponible sur le site de l'Académie Bach.

Elles seront ensuite transmises au maître de stage pour validation. Après validation, nous vous ferons parvenir un bulletin d'inscription à nous renvoyer daté et signé, accompagné du règlement.

Date limite d'inscription : 12 juillet 2024, dans la limite des places disponibles.

Tarifs

- Plein tarif : 410 €
- Tarif couple : 380 € par participant (même foyer fiscal)
- Moins de 25 ans et demandeur d'emploi (sur présentation d'un justificatif) : 280 €
- Tarif formation professionnelle : 1100€ HT (nous consulter pour connaître les modalités)

Ces prix comprennent : les frais pédagogiques et de dossier, les boissons et collations mises à disposition pendant le stage.

Ils ne comprennent pas : l'adhésion à l'Académie Bach (obligatoire), les transports, l'hébergement, les repas et les entrées aux concerts du festival (tarif préférentiel de 10 € pour les stagiaires), l'assurance annulation (en option - 17€).

Modalités de règlement : chèque à l'ordre de l'Académie Bach, chèque-vacances, virement ou carte bancaire.

Possibilité de règlement en deux fois : 50% à l'inscription, le solde au plus tard 15 jours avant le début du stage.

Adhésion et cotisation pour 2024

Les stages proposés par l'Académie Bach sont réservés aux adhérents de l'association. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, nous vous demandons de la régler au moment de votre inscription par chèque séparé (formulaire joint au bulletin d'inscription) ou via le site internet : www.academie-bach.fr.

Annulation et remboursement

Si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation, les montants remboursés, en dehors de l'adhésion (qui n'est pas remboursable), seront les suivants :

- avant le 30 juin : remboursement de la totalité du prix
- du 1er au 31 juillet : remboursement de la moitié du prix
- à partir du 1er août : aucun remboursement, y compris en cas d'abandon après le début du stage

Assurances

Pour couvrir ce stage, l'Académie Bach souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF, 129 boulevard de l'Europe, 76100 Rouen, police n°3157565T.

En option, l'Académie Bach vous propose de souscrire une assurance annulation auprès de la MAIF. Elle permet à l'adhérent de prétendre à un remboursement de son stage ou des sommes non remboursées par l'Académie Bach lors de l'annulation, en cas de décès d'un proche, de maladie médicalement constatée ou de licenciement économique.

Les conditions sont consultables et téléchargeables en cliquant sur le lien suivant : [Assurance annulation](#)

Il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels. En aucun cas, l'Académie Bach ne pourra être tenue responsable des vols ou pertes d'argent, d'effets ou objets personnels et ne pourra se substituer à la responsabilité de l'adhérent.

Accueil des stagiaires :

- Date : samedi 17 août 2023 à 15h15
- Lieu du stage : conservatoire Camille Saint-Saëns : 63 rue de la Barre - 76200 Dieppe.
- Horaires du stage : 9h30-17h30
- Concert de fin de stage : Samedi 24 août 2023

Une salle de travail sera attribuée à chaque ensemble pour toute la durée du stage, en autonomie. Elle sera librement accessible pendant les horaires d'ouverture du conservatoire.

Accessibilité

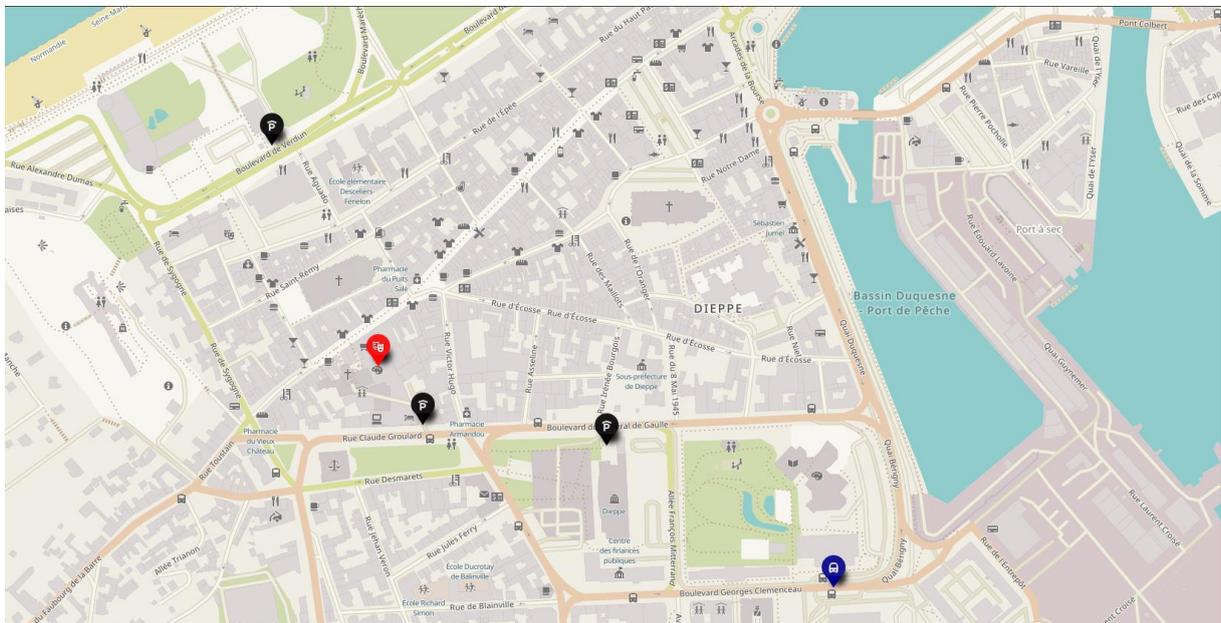
Pour connaître nos conditions d'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter la référente de l'équipe qui s'assurera que les moyens de la prestation de formation soient adaptés aux besoins spécifiques. Vous pouvez la contacter par mail : delphine.guerard-leplay@academie-bach.fr ou par téléphone au 02 35 04 50 50.

Accès et parking

Le conservatoire n'est accessible qu'à pied à partir de la rue de la Barre (rue piétonne) et des différents parkings.

- En voiture : Parking de la Barre/ Parking de l'Hôtel de Ville / Parking de la Plage
- En train : gare SNCF de Dieppe (10 minutes à pied du conservatoire)

Compte tenu de l'éloignement des différents lieux de concert, merci de nous préciser si vous avez besoin d'être véhiculé pour vous y rendre. Si vous vous déplacez en voiture, merci de nous préciser de combien de places vous disposez pour transporter d'autres stagiaires qui en auraient besoin et organiser un service de covoiturage.



Repas

L'Académie Bach organisera les déjeuners des stagiaires qui le souhaitent. Les dîners seront libres. Les informations, tarifs et bulletins d'inscriptions spécifiques aux déjeuners seront communiqués ultérieurement.

Il existe par ailleurs de nombreux restaurants et commerces à Dieppe.

Hébergements

Une liste d'hébergements est consultable sur le site de l'Office de tourisme de Dieppe-Maritime : <https://www.dieppetourisme.com/sejourner/hebergements/> - 02 32 14 40 60

Si vous souhaitez bénéficier d'un logement au tarif attractif et que vous êtes disposés à partager une chambre avec d'autres stagiaires, l'Académie Bach peut vous mettre en relation avec le [Domaine des Roches](#), situé à Dieppe et obtenir un tarif de groupe au-delà de 10 réservations.

Les concerts du festival

16 août :

Motets baroques allemands, Marine Fribourg (mezzo-soprano) et Marc Meisel (orgue)

19 août :

Les premières Sonates baroques françaises, Ensemble Saint-Honoré Bach, Lillian Gordis (clavecin)

20 août :

Le luth et sa musique (I), Bor Zuljan
Cantates de Scarlatti, Ensemble Tenta la Fuga
L'amour fou en Italie baroque, Claire Lefilliâtre & Stéphane Fuget

21 août :

Le luth et sa musique (II), Bor Zuljan
Lieder polyphoniques de Schubert, Ensemble Damask et Maude Gratton (piano viennois 1835)
Schubert à 4 mains, Maude Gratton et Rémy Cardinale (piano viennois 1835)

22 août :

Le luth et sa musique (III), Bor Zuljan
Le Chant des Justes, Ensemble Le Concert des Planètes
« Etudes », Chopin, Montgeroult, Alkan, Daniel Isoir (Pleyel 1841)

23 août :

Bach et l'Italie, Maude Gratton (orgue)
Bach, Les six concertos brandebourgeois, Ensemble Café Zimmermann

24 août :

Vivaldi, Nisi Dominus, Le Poème Harmonique

Programmation non contractuelle, susceptible d'être modifiée

Vous bénéficierez du tarif réduit (10 €) pour tous les concerts du festival. Achat des places directement sur notre site internet dès l'ouverture des réservations : www.academie-bach.fr

Votre contact

Académie Bach – Léa Gobled

E-mail : production@academie-bach.fr

Courrier : Académie Bach

1, rue Le Barrois BP 26

76880 Arques la Bataille

Téléphone : 02 35 04 21 03

www.academie-bach.fr

Enregistré sous le numéro 28760639876. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.